

Tableau général de croissance de l'Alliance

Cette première Newsletter de l'année est l'occasion de faire un **bilan de l'année 2016** et de vous présenter **nos projets pour l'avenir**.

Une Croissance Permanente

Depuis ses débuts, l'Alliance n'a cessé de croître grâce à vous tous avec un taux d'augmentation de :

- 64 % (requêtes)
- 22% (adhésions des cabinets)
- 41% (adhésions des ONG)

L'accès au droit gracieux pour les ONG est primordial dans un monde de plus en plus réglementé. L'AADH est la 1ère plateforme de pro bono en France fédérant + de 20 000 avocats dans le Monde. Nous vous remercions de ne pas solliciter directement les cabinets de l'AADH afin de ne pas mettre en péril l'avenir de l'Alliance pour le bien de tous.

L'année 2016 en Bref

Nouveaux cabinets

Herbert Smith Freehills, De Pardieu Brocas Maffei, Dentons

3

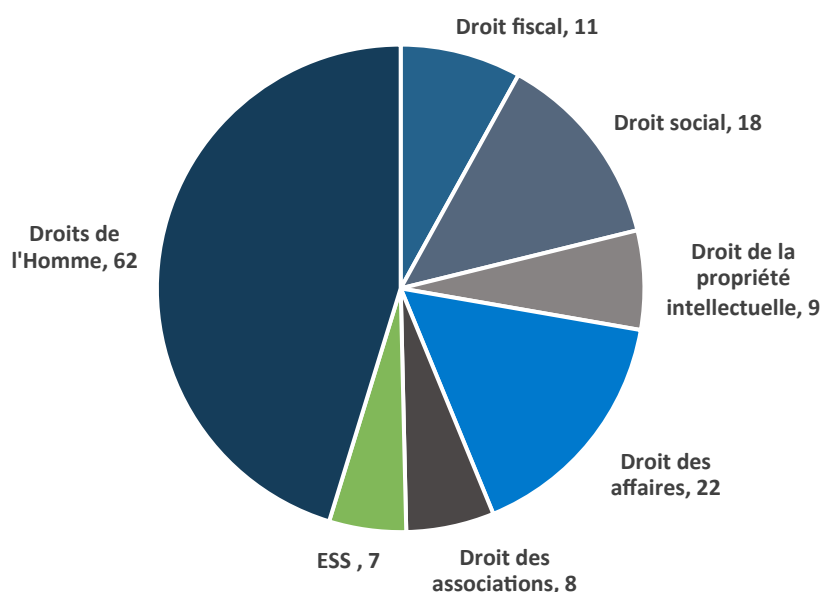
Nouveaux partenaires associatifs

26

Million d'euros économisés par les ONG

1,3

137 dossiers en 2016



L'offre de services prodigués par l'Alliance est complète ; toute problématique juridique peut faire l'objet d'une assistance par les avocats de l'Alliance.



Nos avocats sont soit des pénalistes confirmés, soit des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires.

Bénéficier de leur expertise est un atout considérable sous réserve que leurs conseils soient adaptés à vos besoins concrets. C'est pourquoi nous avons créé des commissions ... voir ci-dessous

L'Alliance en 2017 : Les avocats d'affaires s'adaptent aux spécificités du monde associatif

Mise en place de 8 Commissions juridiques spécialisées à compter du 1^{er} mars 2017

1. Droit social
2. Propriété intellectuelle
3. Droit fiscal
4. Droit de la concurrence
5. Droits de l'Homme (droit pénal et pénal international)
6. Droit des réfugiés
7. Droits des enfants : mineurs – de 18 ans
8. Droit des affaires, ESS

Composées d'avocats volontaires et motivés, elles constituent un espace de réflexion et de partage avec les ONG (sous forme d'ateliers) permettant de comprendre les spécificités et les problématiques de terrain du monde associatif afin d'adapter les réponses juridiques des avocats de l'Alliance.

Si vous souhaitez participer à certains ateliers, ou simplement faire part de vos besoins juridiques, qu'il s'agisse de conseils juridiques individualisés ou de formations générales, **envoyez un mail** à Noanne Tenneson (allianceadh@gmail.com).

Je suis également à la disposition de chacun d'entre vous pour vous expliquer le mécanisme des commissions (06.80.17.74.83)



Suivez l'actualité de l'Alliance sur les réseaux sociaux, *partagez vos souhaits de publications et aimez les pages*